



Certibiocide “désinfectants”

CONTEXTE

- Cette formation, destinée aux décideurs au sein des établissements de santé et médico-sociaux (personnels concernés par le choix de ces produits et par la rédaction de procédures d'emploi), fait suite à la publication de l'arrêté du 23 janvier 2023 modifiant l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides. Depuis 2023, l'ajout des types de produits (TP 2,3,4) utilisés pour la désinfection des surfaces en médecine humaine et vétérinaire impose aux professionnels de suivre la formation certibiocide « désinfectants ».
- Cette formation vise à certifier les décideurs afin que ceux-ci disposent d'un niveau de compétences suffisant et adapté permettant une utilisation raisonnée, durable et sûre des différents types de produits biocides pour, notamment, protéger l'environnement et les populations tierces exposées à ces produits via leur activité, tout en garantissant la sécurité des patients vis-à-vis du risque infectieux.
- Cette certification, délivrée par le ministère de la transition écologique, est obligatoire à partir du 1er janvier 2026 et devra être renouvelée tous les 5 ans.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Connaître la réglementation française et européenne des produits biocides
- Identifier et évaluer les risques liés à l'utilisation des produits biocides (santé et environnement)
- Respecter les règles d'hygiène et de prévention du risque infectieux
- Connaître les différentes sources d'infections et les moyens de luttés
- Connaître les alternatives écologiques aux produits biocides et curatives

PUBLIC

Hygiéniste sur un poste médical ou paramédical dans une EOH ou une EMH.
Tous professionnels ayant le rôle de décideurs dans sa structure.

PROGRAMME

- Réglementation biocide en vigueur
- Types de produits chimiques et les risques associés
- Nécessité ou non de désinfecter les locaux afin de limiter l'utilisation des désinfectants
- Ateliers pratiques pour choix d'un produit adapté aux objectifs
- Moyens écoresponsables de désinfection : désinfecter sans chimie et sans polluer

METHODES PEDAGOGIQUES

Cours magistraux

Documents pédagogiques

Echanges et cas concrets

L'évaluation des connaissances est réglementaire et précisée dans l'Arrêté du 23 janvier 2023. Elle sera sous forme de QCM de 30 items en début et en fin de formation. L'obtention d'une note d'au moins 20/30 est nécessaire pour valider la formation et se voir délivrer le certificat nominatif « Certibiocide désinfectants » par le ministère de la transition écologique.

INFORMATIONS PRATIQUES



1 jour
05 septembre 2025 [Hygiénistes]
13 novembre 2025 [EMS]
17 novembre 2025 [Hygiénistes]



Hôpital Henry Gabrielle
20 route de Vourles
69230 St Genis Laval



240 € par participant



[Bulletin inscription](#)



Effectif : 15 personnes